



Informer sans discriminer

Outils et pratiques pour une juste représentation de la société dans la production d'information

PERSONNES CONCERNÉES

La formation est destinée aux journalistes en activité, tout type de média et de mission : rédaction mais aussi photographie, édition, radio, télé, montage... Elle pourra plus largement intéresser toute personne productrice de contenus et/ou souhaitant adresser ces questions de représentation dans son activité.

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis supplémentaires au regard du public auquel elle s'adresse.

PRÉSENTATION ET POINTS FORTS

Les journalistes jouent un rôle dans la représentation des personnes discriminées, via les mots, les images, les angles de traitement choisis. Or, les biais, les stéréotypes, « l'habitude », peuvent conduire à invisibiliser ou caricaturer certains groupes — notamment les femmes, les personnes racisées, LGBTQIA+, en situation de handicap, ou issues d'autres catégories. Pour dépasser les bonnes intentions: des outils et de l'entraînement. **Points forts :**

- > Approche concrète avec cas pratiques et exercices.
- > Méthodologie qui permet de s'adapter à son contexte éditorial.
- > Formatrice expérimentée en journalisme et sur ces questions (référente égalité du Cuej)

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Analyser l'impact de la production d'information sur différentes catégories de personnes discriminées.
- > Expliquer l'enjeu de l'écriture inclusive en le replaçant dans le contexte historique de la masculinisation du français.
- > Utiliser les outils rédactionnels pour écrire des contenus inclusifs adaptés à son contexte éditorial.
- > Produire des textes fluides et précis en veillant à ne pas invisibiliser les femmes.
- > Représenter avec rigueur les personnes LGBTQIA+, racisées ou en situation de handicap dans une production journalistique.
- > Déjouer les clichés liés aux discriminations dans le choix des photos, titres et sources.

PROGRAMME

Jour 1

Introduction générale : l'impact du discours médiatique sur les personnes discriminées.

Représenter les femmes dans sa production d'information, un cas concret pour interroger la responsabilité sociétale des journalistes :

- > L'écriture dite inclusive
 - > Contexte historique de la masculinisation du français
 - > Solutions d'écriture: avantages et inconvénients comparés
 - > Cas particulier du point médian
 - > Exercices pratiques : combiner les stratégies rédactionnelles et les adapter à ses contraintes éditoriales
- > Photos, titres, angles, sources : méthodologie et outils pour éviter le sexism

Jour 2

Représenter toute catégorie de personnes discriminées dans sa production d'information : construire sa boîte à outils

- > Les discriminations
 - > Critères de la loi et mécanismes
 - > Méthodologie pour déjouer les clichés dans sa production d'information, quel que soit le type de discrimination
- > Focus sur certaines catégories discriminées à représenter : ressources, exercices pratiques, étude de cas
 - > Représenter les personnes LGBTQIA+
 - > Représenter les personnes racisées
 - > Représenter les personnes handicapées

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques alternent entre apports théoriques, exemples et échanges, mises en situation et jeux de rôles, exercices et travaux de groupe. Les supports pédagogiques seront transmis aux stagiaires.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Charlotte Dorn, directrice adjointe du Cuej, ex-journaliste et enseignante en presse écrite multimédia. Référente égalité. charlotte.dorn@cuej.unistra.fr

INTER ENTREPRISES

Durée : 2 jours

En 2026

Référence DAE26-1835A
du 9 juin 2026
au 10 juin 2026

Tarif

1060 €

Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Lieu

Centre Universitaire d'Enseignement du Journalisme
11 Rue du Maréchal Juin
67000 Strasbourg

INTRA : NOUS CONSULTER

Renseignements et inscriptions

Diane ABELÉ
Tél : 03 68 85 49 30
Sauf le vendredi après-midi
abele@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.